

# Réfection intégrée de l'avenue Viscount, de la place Harrold et de l'avenue Veteran

Séance d'information publique

Le 17 juin 2024

# Reconnaissance des terres

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, dans la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

# Accueil

**Bienvenue à la séance d'information publique sur le projet de réfection intégrée de l'avenue Viscount, de la place Harrold et de l'avenue Veteran.**

La Ville adopte une approche proactive en matière de communication. L'équipe responsable du projet vous tiendra au courant du projet de différentes façons, notamment par l'envoi de lettres et la publication de renseignements sur [ottawa.ca](http://ottawa.ca).

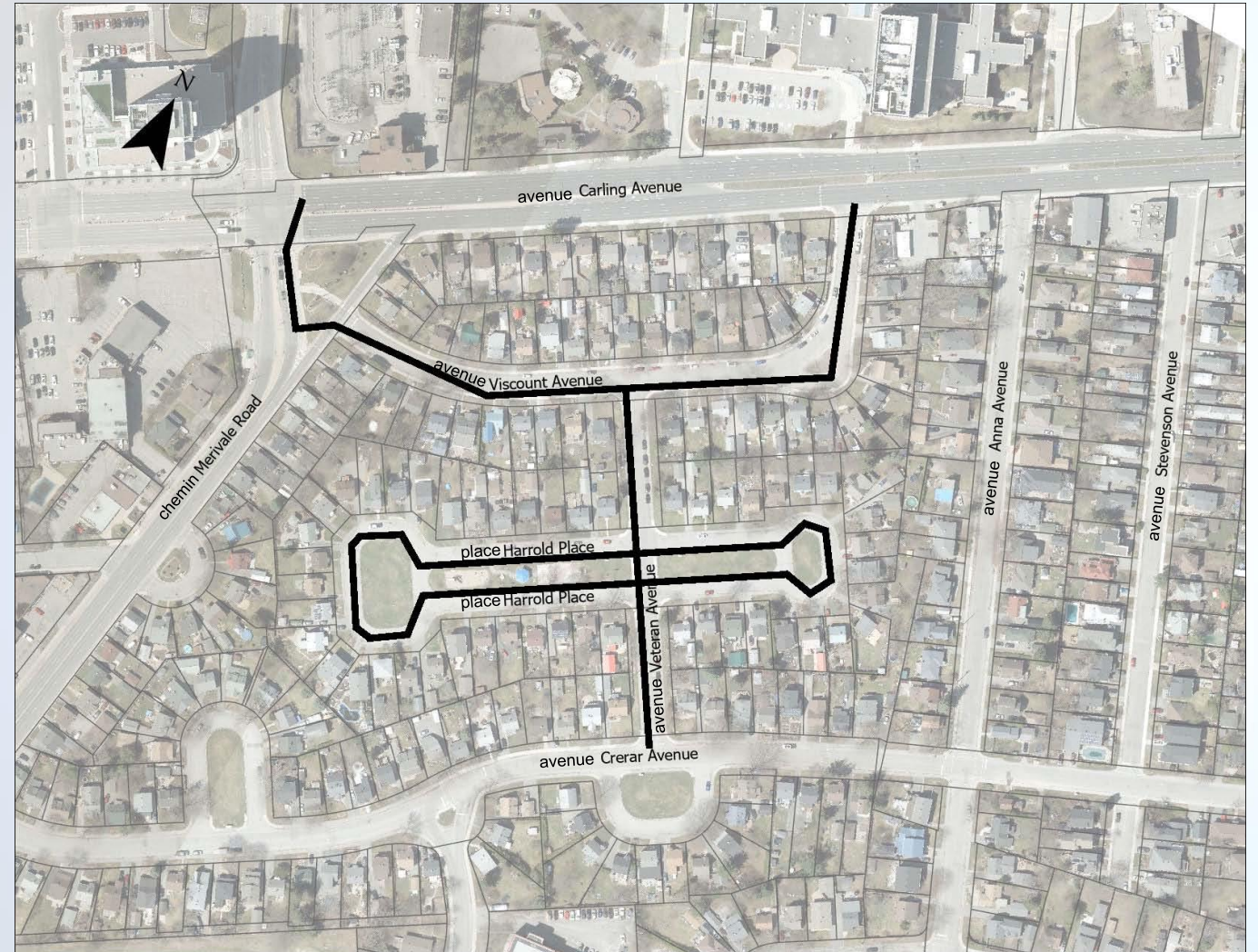
Le but de la séance est de présenter l'avant-projet, de recueillir vos commentaires, d'établir les prochaines étapes et d'informer les résidents des travaux qui auront lieu par la suite.

Nous vous demandons de prendre connaissance de l'information présentée et de **formuler des commentaires à l'aide du [formulaire en ligne](#) ou par téléphone ou courriel**, comme indiqué à la dernière diapositive de la présentation, **d'ici le 8 juillet 2024**.



# Limites du projet

- **avenue Viscount** (de l'avenue Carling au chemin Merivale)
- **chemin Merivale** (de l'avenue Viscount à l'avenue Carling)
- **place Harrold** (de l'avenue Veteran à l'avenue Veteran)
- **avenue Veteran** (de l'avenue Crerar à l'avenue Viscount)



# Contexte

- Les conduites d'eau principales en fonte et sans doublure intérieure qui sont dans les limites du projet ont été installées en 1945 et doivent être remplacées en raison de leur âge.
- La majorité des égouts sanitaires remontent à 1946. Ils arrivent à la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacés et redimensionnés.
- La majorité des égouts pluviaux remontent aussi à 1946. Ils arrivent à la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacés et redimensionnés.
- Les égouts pluviaux qui sont situés sous le parc linéaire de la place Harrold sont toujours en bon état et seront protégés pendant les travaux de construction.

# Aperçu du projet

La Ville remplace l'infrastructure des conduites d'eau principales et des égouts sanitaires et pluviaux dans le secteur délimité et modernise la chaussée afin d'y ajouter des dispositifs de modération de la circulation.

- Remplacement de sections des conduites d'eau principales et des égouts sanitaires et pluviaux en place pour répondre aux exigences en matière de niveau de service dans le secteur.
  - Remplacement des conduites d'eau principales sous l'avenue Viscount, la place Harrold et l'avenue Veteran.
  - Remplacement des égouts sanitaires sous l'avenue Viscount et la place Harrold. Mise hors service de l'égout sanitaire entre la place Harrold et le chemin Merivale. Nouvelle conduite d'égout sous l'avenue Veteran entre la place Harrold et l'avenue Viscount.
  - Remplacement des égouts pluviaux dans le secteur, à l'exception de ceux sous la place Harrold, qui sont en bon état et seront protégés pendant les travaux de construction.
- Remplacement des conduites latérales de branchement aux réseaux d'eau et d'égout jusqu'aux limites de la propriété de la Ville.
- Réfection complète des infrastructures routières, dont installation de nouveaux trottoirs plus larges en béton.
- Amélioration de la sécurité publique par l'installation de dispositifs de modération de la circulation afin de limiter la vitesse opérationnelle à 30 km/h dans les rues locales, notamment des rétrécissements d'intersections, des intersections et des passages pour piétons surélevés, des avancées de trottoir et des dos d'âne.

# Dispositifs proposés pour la modération de la circulation

➤ Dos d'âne



➤ Avancées de trottoir



➤ Intersection surélevée



➤ Rétrécissement à mi-pâté



➤ Passages pour piétons surélevés



# Chemin Merivale (de l'avenue Viscount à l'avenue Carling)

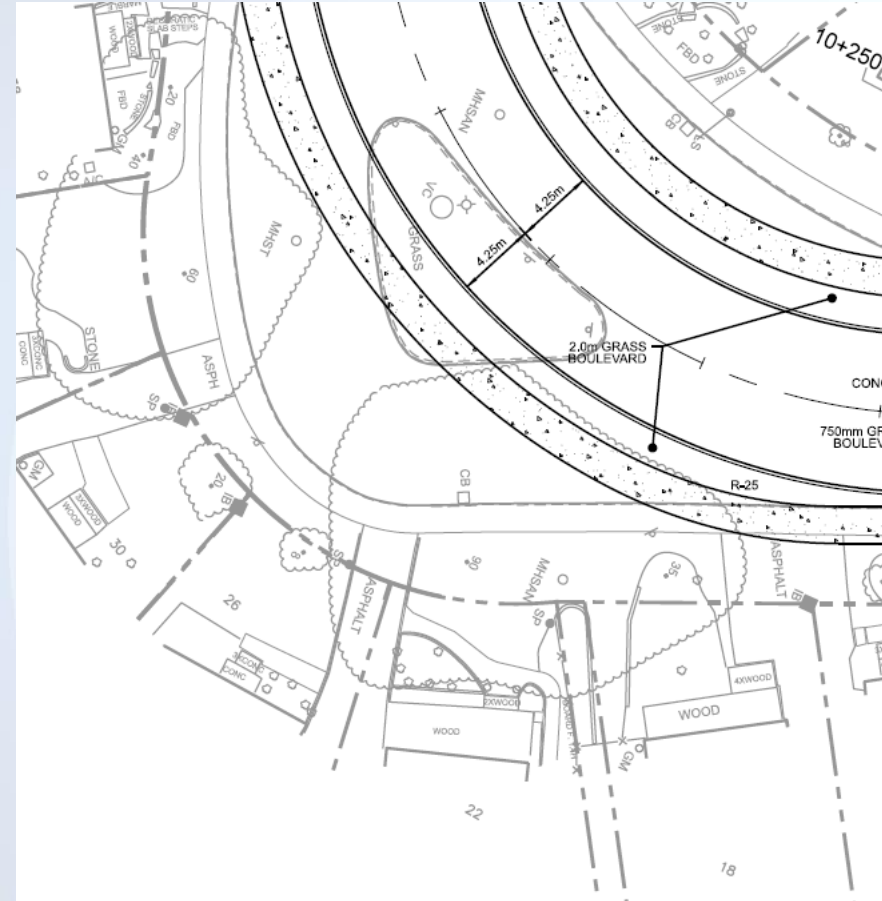
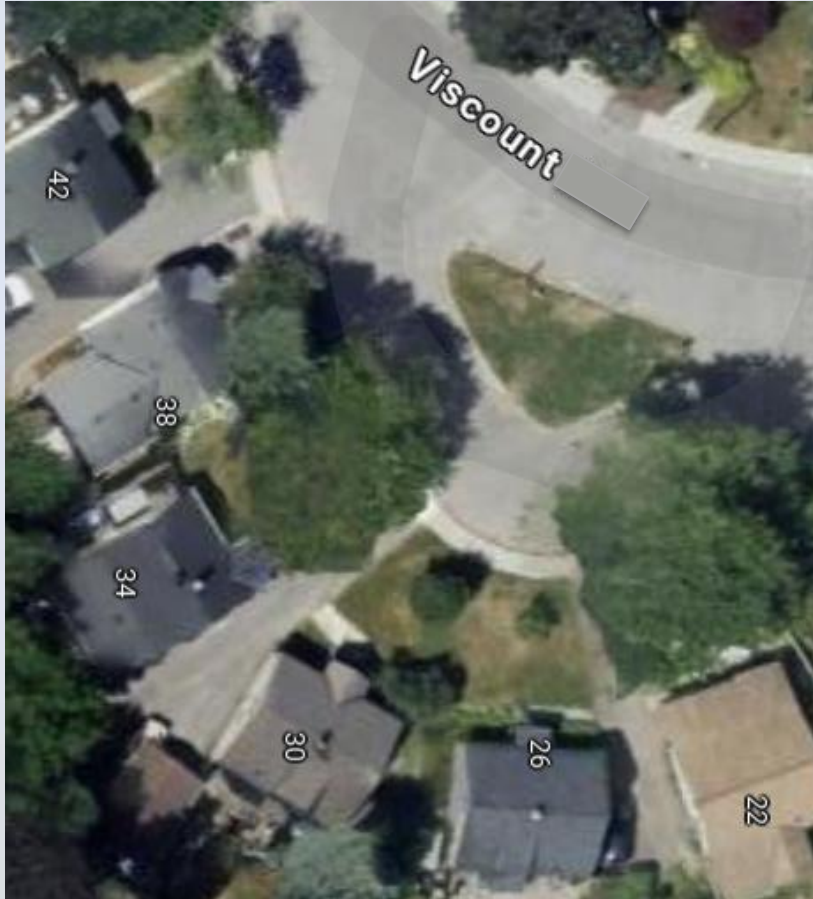
- Remplacement des égouts sanitaires et pluviaux.
- Remise à son état actuel du terre-plein sur le chemin Merivale, y compris le jardin communautaire de l'Association communautaire de Carlington sur l'îlot séparateur.
- Remise en état de l'emplacement des tranchées sur le chemin Merivale et l'avenue Carling.
- Aucune nouvelle restriction de stationnement.



# Avenue Viscount (du chemin Merivale à l'avenue Carling)

- Remplacement des conduites d'eau principales, ainsi que des égouts sanitaires et pluviaux, dont remplacement des conduites de branchement aux réseaux d'eau et d'égout jusqu'aux limites des propriétés.
- Réfection complète de l'infrastructure routière.
- Retrait potentiel de l'îlot séparateur situé près du 30, avenue Viscount.
- Dispositifs de modération de la circulation.
- Nouvelles restrictions de stationnement :
  - Les durées maximales de stationnement et les zones d'arrêt interdit sont similaires à celles qui étaient en vigueur auparavant.
  - La largeur de la chaussée sera considérablement réduite. C'est pourquoi le stationnement a été limité à un seul côté de la rue.

# îlot de circulation à 22, 26, 30 et 34 Viscount



# Modération de la circulation et géométrie : avenue Viscount

	Actuellement	Proposition
<b>Largeur et géométrie de la route</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ~10,5 m à 27,5 m</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 8,5 m (7 m de l'avenue Carling jusqu'à 38 m vers le sud)</li></ul>
<b>Trottoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des deux côtés; 1,5 m de largeur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des deux côtés, 2 m de largeur<ul style="list-style-type: none"><li>• Élargir les trottoirs à partir de la limite de la propriété pour permettre aux arbres de croître davantage</li></ul></li><li>• Ajouter des terre-pleins à divers endroits</li></ul>
<b>Dispositifs de modération de la circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marquage temporaire de la chaussée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4 avancées de trottoir qui rétrécissent l'avenue Viscount<ul style="list-style-type: none"><li>• Coin SO au chemin Merivale, coins SO et NE à l'avenue Veteran, coin SO à l'avenue Carling</li></ul></li><li>• 2 dos d'âne<ul style="list-style-type: none"><li>• 41/45 et 81/85 avenue Viscount</li></ul></li><li>• 2 passages pour piétons surélevés<ul style="list-style-type: none"><li>• Chemin Merivale et avenue Carling</li></ul></li></ul>

# Stationnement : avenue Viscount

Lieu		Proposition
<b>Chemin Merivale à avenue Carling</b>	Des deux côtés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdiction de stationner vis-à-vis des avancées de trottoir</li> </ul>
<b>Chemin Merivale à avenue Veteran</b>	Côté nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdiction de stationner</li> </ul>
	Côté sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée maximale de 2 h de 7 h à 17 h du lundi au vendredi</li> </ul>
<b>Avenue Veteran jusqu'à 60 m à l'est de l'avenue Veteran</b>	Côté nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée maximale de 1 h de 7 h à 19 h</li> </ul>
	Côté sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdiction de stationner</li> </ul>
<b>60 m à l'est de l'avenue Veteran jusqu'à 38 m au sud de l'avenue Carling</b>	Côté nord	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Interdiction de stationner</li> </ul>
	Côté sud	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Durée maximale de 1 h de 7 h à 19 h</li> </ul>
<b>38 m au sud de l'avenue Carling à l'avenue Carling</b>	Des deux côtés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arrêt interdit</li> </ul>

# Place Harrold (de l'avenue Veteran à l'avenue Veteran)

- Remplacement des conduites d'eau principales et des égouts sanitaires, dont remplacement des conduites de branchement jusqu'aux limites des propriétés.
- Mise hors service des égouts sanitaires entre la place Harrold et le chemin Merivale pour éliminer la servitude d'égout. Redirection du débit sanitaire vers le nouvel égout sanitaire sous l'avenue Veteran.
- Réfection complète de l'infrastructure routière.
- Conversion en voie à sens unique dans le sens antihoraire.
- Dispositifs de modération de la circulation.
- Stationnement interdit sur la boucle intérieure. Nouvelles restrictions de stationnement vis-à-vis des avancées de trottoir.
  - Stationnement seulement du côté du trottoir (boucle extérieure) à des fins d'accessibilité.
  - Largeur de chaussée trop étroite pour permettre le stationnement des deux côtés.

# Modération de la circulation et géométrie : place Harrold

	Actuellement	Proposition
<b>Largeur de la route et divers</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ~7,6 m</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 7 m</li><li>• Sens unique vers l'ouest et sens unique vers l'est</li><li>• Boucles routières intérieures fermées à chaque extrémité</li></ul>
<b>Trottoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Périmètre extérieur de la boucle; 1,5 m de largeur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 m de largeur<ul style="list-style-type: none"><li>• Élargir à partir de la ligne de la propriété pour permettre aux arbres de croître davantage</li></ul></li></ul>
<b>Dispositifs de modération de la circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• S. O.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 2 avancées de trottoir rétrécissant la place Harrold<ul style="list-style-type: none"><li>• Coin NE de la place Harrold N à l'avenue Veteran et coin SO de la place Harrold S à l'avenue Veteran</li></ul></li><li>• 5 dos d'âne<ul style="list-style-type: none"><li>• 26, 31, 60, 61 et 100 place Harrold</li></ul></li><li>• 1 passage pour piétons surélevé<ul style="list-style-type: none"><li>• Tronçon ouest de la place Harrold N à l'avenue Veteran</li></ul></li><li>• 1 intersection surélevée<ul style="list-style-type: none"><li>• Avenue Veteran et place Harrold S</li></ul></li></ul>

# Avenue Veteran (de l'avenue Crerar à l'avenue Viscount)

- Remplacement des conduites d'eau principales et des égouts pluviaux.
- Construction d'un nouvel égout sanitaire de la place Harrold à l'avenue Viscount.
- Réfection complète de l'infrastructure routière.
- Dispositifs de modération de la circulation.
- Stationnement interdit du côté est. Nouveau stationnement du côté ouest de l'avenue Crerar à la place Harrold sud et de la place Harrold nord au dos d'âne vers le nord.
  - Maintien de l'interdiction de stationner entre la place Harrold N et S.
  - Maintien du stationnement d'un côté seulement.

# Modération de la circulation et géométrie : avenue Veteran

	Actuellement	Proposition
<b>Largeur et géométrie de la route</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• ~9,2 m</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 8,5 m</li></ul>
<b>Trottoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des deux côtés; 1,5 m à 1,6 m de largeur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Des deux côtés; 2 m de largeur</li></ul>
<b>Dispositifs de modération de la circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Marquage temporaire de la chaussée</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 4 avancées de trottoir qui rétrécissent l'avenue Veteran<ul style="list-style-type: none"><li>• Coin SE à l'avenue Viscount, coin NO à la place Harrold N, coin SE à la place Harrold S et coin NO à l'avenue Crerar</li></ul></li><li>• 1 dos d'âne<ul style="list-style-type: none"><li>• 39 place Harrold / 58 avenue Viscount</li></ul></li><li>• 2 intersections surélevées<ul style="list-style-type: none"><li>• Place Harrold et avenue Crerar</li></ul></li></ul>



# Résumé des changements en matière de stationnement

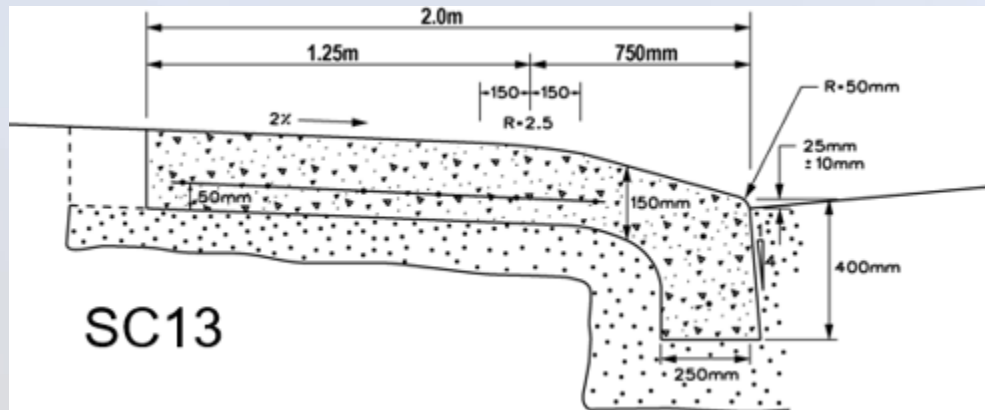
AVENUE VISCOUNT			
DE	À	Stationnement avant	Proposition
Merivale	Veteran	23 - 26	10
Veteran	Carling	14	9

AVENUE VETERAN			
DE	À	Stationnement avant	Proposition
Viscount	Harrold Place N	7 - 8	4
Harrold Pace S	Crerar	6 - 7	4

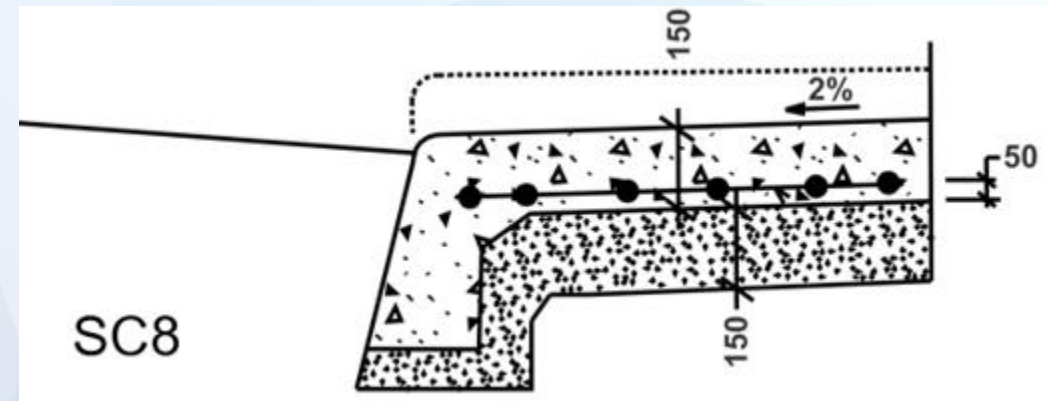
PLACE HARROLD		Stationnement avant	Proposition
À l'Est de Veteran		16 - 17	16 - 17
À l'Ouest de Veteran		28 - 29	28 - 29

# Trottoirs

- La Ville privilégie les franchissements de trottoirs de type bateau, conformément à la politique (2006) adoptée par le Comité des transports après une étude pilote et la consultation d'un spécialiste en matière d'accessibilité.
- Toutefois, en raison de la topographie existante, les franchissements de type bateau ne sont pas préférés. Les franchissements traditionnels seront donc conservés.



Type bateau



Traditionnel

# Considérations d'ordre conceptuel

- Le projet est conçu de façon à éviter ou à minimiser les impacts sur les arbres dans la mesure du possible. Il est toutefois possible que certains arbres soient touchés (à confirmer à une étape ultérieure du processus de conception). S'il y a des impacts possibles sur des arbres, les options pour les atténuer pendant la construction feront l'objet d'un examen et de discussions avec les résidents.
- L'îlot séparateur situé à l'intersection de l'avenue Carling et du chemin Merivale devrait être touché par les travaux de construction. C'est pourquoi il y aura une consultation de l'Association communautaire de Carlington et de la Direction du domaine public et du design urbain de la Ville. Le jardin communautaire situé sur l'îlot séparateur sera remis en état.
- Les travaux effectués à l'intersection du chemin Merivale et de l'avenue Carling auront des répercussions sur la circulation. Le calendrier d'échelonnement de ces travaux de construction sera établi à l'étape de la conception détaillée en consultation avec Gestion du trafic, Transports en commun et d'autres intervenants.
- Les travaux devraient avoir un impact minimal sur le parc de la place Harrold.
- **Des renseignements supplémentaires sur les répercussions de ces travaux de construction seront transmis pendant la séance d'information publique sur la conception détaillée.**

# Remplacement des conduites en plomb

En raison de l'âge des résidences dans le secteur, il est possible que votre propriété soit desservie par des conduites de branchement au réseau d'eau en plomb. Dans le cadre du présent projet, nous remplacerons les conduites d'eau entre la conduite principale et la limite des propriétés. Le remplacement des conduites d'eau sur les propriétés privées relève de la responsabilité des propriétaires. Si vous voulez faire remplacer la partie privée de votre conduite d'eau en plomb, vous devez faire appel à un entrepreneur indépendant. La Ville d'Ottawa a mis en place un programme de subvention pour le remplacement des conduites d'eau en plomb.

Pour en savoir plus sur les conduites de branchement au réseau d'eau en plomb et le Programme de remplacement des conduites en plomb de la Ville, aller à [ottawa.ca/conduitesenplomb](http://ottawa.ca/conduitesenplomb)

# Échéancier du projet

- **Achèvement de la conception** – Début de 2025
- **Séance d'information publique n° 2** – Début de 2025 pour présenter la conception détaillée et les impacts des travaux de construction
- **Début des travaux de construction** – Fin du printemps 2025 (sous réserve de l'approbation dans le cadre du processus budgétaire)
- **Fin des travaux de construction** – Majorité des travaux : automne 2026 (2 ans de travaux de construction); reste des travaux : printemps 2027.



# Prochaines étapes

- Nous acceptons les commentaires de membres du public jusqu'au 8 juillet. Le matériel de la présentation est disponible dans le [site Web du projet](#).
- L'équipe responsable du projet examinera les commentaires reçus et en versera un résumé dans le [site Web du projet](#) en prenant soin d'enlever au préalable tout renseignement personnel, le cas échéant.
- Les travaux de construction devraient commencer dans un an, sous réserve des approbations requises, y compris celles relatives au budget et à la coordination générale des travaux. Nous confirmerons l'échéancier du projet peu avant le début des travaux.

# Merci!

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de lire l'information sur le projet. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur la conception détaillée.

Vous pouvez transmettre des commentaires à l'aide du [formulaire en ligne](#) ou par téléphone ou courriel jusqu'au **8 juillet 2024**.

## Gestionnaire de projet de la Ville

**Christine Reist, ing.**

Ingénieure principale, Projets d'infrastructure

Ville d'Ottawa

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Courriel : [christine.reist@ottawa.ca](mailto:christine.reist@ottawa.ca)

Tél. : 613 580-2424, poste 27820

